Sara Picazo

13 Rue de la Grenade
75019 Paris
Tél 0764825546
cybersara@gmail.com

Ordre des Médecins Conseil Départemental de

Objet : Plainte à l'encontre du Docteur Antoine Harlé,

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser la présente lettre afin de porter à votre connaissance des faits graves concernant le docteur Antoine Harlé, psychiatre, qui m'a suivie en consultation pendant 25 ans, de 1996 à 2021. Les manquements dont il a fait preuve ont eu des conséquences très préjudiciables sur ma santé mentale et ma vie quotidienne.

Tout d'abord, durant toutes ces années de suivi, ce praticien n'a jamais détecté ni pris en compte mon handicap alors que je suis diagnostiquée avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) depuis 2021. Il n'a jamais su adapter ses prises en charge à ma condition, me laissant ainsi dans une incompréhension permanente de mes difficultés et contribuant à une dégradation de mon état psychologique et de mes capacités d'adaptation sociale et professionnelle.

Ensuite, le Dr Harlé a également minimisé, voire ignoré, les violences conjugales que j'ai subies. Lorsque j'ai cherché du soutien et de l'aide, il a considéré mes récits comme des délires, ce qui a non seulement aggravé ma souffrance mais a aussi retardé toute prise en charge appropriée.

De plus, il a refusé de reconnaître et de prendre en compte le viol que j'ai subi, qualifiant mon témoignage de simple délire. Cette attitude a eu des conséquences dramatiques sur ma prise en charge psychiatrique, influençant négativement l'opinion des autres professionnels de santé qui se sont basés sur ses dires erronés pour me traiter par la suite.

Justement, en 2006, il a dit que j'étais *« interprétative, rigide et vécu sensitive »* et en 2016, il a dit au corps médical que je souffrais *de délires paranoïaques à bas bruit et permanents*. Cette mention infondée a pu être catastrophique pour ma prise en charge dans les hôpitaux psychiatriques où j'ai été admise, orientant les soignants et le juge

des libertés et de la détention vers un diagnostic erroné et entravant mon accès à des soins adaptés. Pourtant, à moi, il a toujours dit que je ne faisais que des délires occasionnels, uniquement liés à des problèmes d'interactions sociales et à un prétendu mauvais comportement de ma part.

De plus, en thérapie de couple, il a adopté une posture partiale en exigeant uniquement de ma part des efforts pour préserver mon couple, sans jamais remettre en question les comportements de mon conjoint. Cette attitude a contribué à renforcer un climat toxique et a accentué mes détresses psychologiques.

Enfin, à la fin de notre suivi en 2021, j'ai décidé de cesser les consultations face à son manque d'écoute et à ses erreurs manifestes. Or, en 2024, il m'a proposé un rendez-vous pour m'expliquer certaines choses, mais en refusant de consigner par écrit ses explications, ce qui empêcherait tout recours officiel de ma part.

Les conséquences de ces fautes professionnelles sont nombreuses : souffrances inutiles, absence d'un diagnostic précoce me privant de dispositifs d'accompagnement adaptés comme (AAH, RQTH, Gratuité des transport, carte cmi invalidité, cap emploi, référent handicap, assistance sociale de la maison de l'autisme...) incompréhension et isolement, aggravation de mon anxiété et de mes troubles, perte de confiance dans le système de soin psychiatrique, et impact négatif sur mon parcours personnel et professionnel.

Ainsi, par la présente, je sollicite votre intervention pour examiner cette affaire et prendre les mesures nécessaires à l'encontre du Docteur Antoine Harlé. Je reste à votre disposition pour vous fournir tout document ou témoignage complémentaire attestant des faits mentionnés.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fraignac